



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 117344

Texte de la question

M. René Dosière interroge M. le Premier ministre sur la composition des cabinets ministériels, telle qu'elle figure dans le « jaune » budgétaire annexé au projet de loi de finances pour 2011. Une lecture attentive de ce document fait apparaître que 256 personnes, soit 41,6 % des effectifs globaux, sont des fonctionnaires mis à disposition des cabinets. Il suggère de faire apparaître pour chaque département ministériel, les administrations d'origine de ces agents mis à disposition. Dans l'immédiat, il aimerait savoir si la charge financière de ces fonctionnaires est supportée par le ministère d'affectation ou par le ministère d'origine.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117344

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9482

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)